

L'ÉCLAIR

ORGANE POPULAIRE DE DÉFENSE CATHOLIQUE, POLITIQUE & LITTÉRAIRE

PARAISSANT A LYON LE SAMEDI

ABONNEMENTS :

RHÔNE et départements limitrophes. 1 an, 6 fr. — 6 mois, 3 fr. 50
Autres départements. 1 an, 7 fr. — 6 mois, 4 fr. »
Étranger le port en sus.
Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois

BUREAUX, RÉDACTION, ADMINISTRATION
Place Bellecour, 3, à Lyon, chez MM. Vitte et Perrussel
Boîte dans la cour

Vente en gros : Rue Tupin, 31

ANNONCES :

Écrire directement à M. l'Administrateur du Journal, 3, place Bellecour
Boîte dans cour,
Ou rue du Commerce, 15.
On répondra aux communications qui seront faites.

BULLETIN POLITIQUE

« C'est une lâcheté de plus, » a dit mardi, à la Chambre, un député du Gers, M. Faure, à propos de la conduite du gouvernement dans la question des prétendants. Le mot est malsonnant, nous en convenons, et la censure a été prononcée contre le compatriote de M. de Cassagnac. Pourtant ne sont-ce pas des lâchetés successives que le pays voit commettre chaque jour, et peut-on vraiment qualifier autrement le revirement subit et imprévu qui a emporté le vote du Sénat sur la loi d'expulsion. Nos honorables ont cru sans doute faire là une concession habile qui satisfait les Montagnards du Palais-Bourbon. Ils se sont trompés; leur demi-mesure n'a contenté personne; cette première faiblesse, d'ailleurs, n'est que le prélude d'autres défaillances, et il faut s'attendre à voir notre haute Assemblée se rallier au projet Barbey, après avoir adopté celui des Waddington-Say.

On parlait de la résistance sénatoriale, la semaine dernière, mais l'on comptait sans ces hommes toujours effrayés, hésitants, disposés à faire le bien et commettant le mal, qu'on appelle, par un néologisme plus ou moins barbare, les centre-gauchers. Ce sont bien les opportunistes par excellence, ceux-là; sans principes fixes, sans ligne de conduite tracée à l'avance, ils se laissent déterminer par l'impression du moment, par ce qu'ils croient être leur intérêt, oubliant que la veille ils avaient affiché des idées contraires à leurs actes d'aujourd'hui.

Une parole que nous recueillons dans la bouche d'un des représentants les plus autorisés de ce parti « ondoyant et divers » mérite d'être signalée. M. Bardoux, un homme sérieux cependant, a osé dire lundi dans son discours au Sénat, qu'« à aucune époque, depuis douze ans, la France n'a été plus prospère. »

Comment! jamais la France n'a été plus prospère, et mercredi des délégués de commerçants et industriels français, se prétendant républicains, sont venus trouver M. Grévy, lui faisant le tableau de l'état général du dehors, nos exploitations diminuent, notre action extérieure et coloniales s'affaiblit, et l'étranger tirant profit des exigences croissantes de la main-d'œuvre, et de nos divisions, accapare peu à peu les industries qui étaient notre patrimoine et notre honneur. A l'intérieur, les affaires se restreignent et la confiance diminue. »

Comment! la France n'a jamais été plus prospère, et M. Leroy Beaulieu, un républicain aussi, écrit dans l'*Économiste français*, qu'il est impossible de voir une situation plus lamentable que celle où nous ont plongés, et où nous maintenons l'incapacité et l'affolement de la Chambre des députés, l'inertie présidentielle et le désarroi ministériel. » Et il ajoute : « Le gouvernement en France semble être dans un complet délabrement. »

Comment! tout est pour le mieux dans la meilleure des républiques, et nos finances sont dilapidées au point qu'un ministre des finances se trompe de 100 millions sur le chiffre de son budget; un ministre des travaux publics, de deux milliards sur le chiffre de ses travaux, et qu'un ministre de la guerre, fait accorder des congés au quart ou au cinquième de l'effectif, pour regagner sur l'entretien des troupes les sommes gaspillées ailleurs.

Voilà ce que M. Bardoux appelle la prospérité de la France! C'est peut-être tout au moins une allégation un peu téméraire, mais qui sait, il y a des gens disposés à confondre la fortune des pays avec la leur. Pour M. Bardoux, comme pour M. Grévy, il faut penser sans doute que les locataires paient bien, que les rentrées se font sans difficulté, et alors, oui, sans doute, la France elle aussi, tout entière doit se trouver heureuse.

Ne parlons pas trop cependant aujourd'hui du bonheur de notre président. Les beaux jours sont passés pour lui comme pour bien d'autres, et l'ère des embarras et des difficultés semble loin d'être fermée en ce qui le concerne. Il lui faut des ministres, et par le temps qui court, malgré la prospérité dont parle M. Bardoux, ce n'est pas chose facile que de trouver des pilotes pour prendre la direction d'un navire désemparé, vermoulu et agité en tous sens

par des vents déchainés et contraires. Dans ces conditions, la crise ministérielle ne paraît pas près de prendre fin. MM. Brisson, Le Royer, de Freycinet, Ferry sont appelés et consultés tour à tour, mais personne n'ose se charger du fardeau. Aussi commence-t-on à parler sérieusement de dissolution de la Chambre ou de démission du président. Encore une fois, tout est possible; nous sommes en plein gâchis, et les événements nous réservent bien des surprises. X.

COURSE AUX NOUVELLES

Œuvre nationale du Sacré-Cœur. — Les recettes du mois de janvier 1883 se sont élevées à 115.000 fr. 83 c. ce qui porte le total des sommes reçues jusqu'à ce jour à 12.014.119 fr. 94.

Nous avons payé 10.980.074 fr. 40, ce qui laisse en caisse, tant en valeurs qu'à la Banque de France, un total de 1.034.045 fr. 54.

Cette somme sera presque entièrement absorbée par les paiements de l'exercice 1882-1883, parce qu'aux travaux mentionnés au budget de cet exercice se sont ajoutés la reconstruction obligée du monte-charge, l'achèvement des échafauds pour la basilique supérieure et diverses autres dépenses qu'il était impossible de prévoir.

Les travaux à faire en 1883-1884 porteront donc sur les souscriptions qui seront versées à partir d'aujourd'hui; le plus ou moins d'activité du chantier, pour l'exercice 1883-1884, dépend donc entièrement de nos souscripteurs.

Mœurs laïcisatrices. — Dans quelques communes du canton de Sézanne (Marne), on brûle les catéchismes quand les enfants voués à l'éducation morale et civique en apportent en classe. D'après le *Courrier de Sézanne*, la ville même de ce nom n'est pas exempte de pareils auto-da-fé, ridicules autant qu'odieux.

On demande à voir la loi qui interdit d'apporter un catéchisme à l'école, et qui autorise l'instituteur à livrer au feu ce livre, s'il peut le saisir. Répondez, messieurs les républicains, s. v. p. Un merle blanc pour celui qui trouvera cette loi.

Nos lycéens. — Voici un appel que l'un d'eux adresse à ses camarades, par l'organe de l'*Indépendant de l'Allier*: Monsieur le rédacteur, je viens de lire dans un des journaux de la localité que les lycéens de Paris avaient trois jours de congé pour le mardi gras; aussi n'est-ce pas sans étonnement que j'ai lu cela. On a menacé de faire une manifestation s'il n'y avait pas de congé, M. le ministre s'empresse alors de la prévenir en accordant trois jours.

Et les lycéens de la province, eux, qu'ont-ils eu! Un jour. Est-ce là ce qu'on appelle de la justice et de l'égalité? Non, me diront les personnes justes et honnêtes. Ne croyez pas que je sois jaloux des quelques jours accordés à mes camarades. Non, loin de là; mais c'est une leçon qui nous est donnée, et dont on pourrait profiter. Ayons maintenant, nous, lycéens, pour maxime: « Faites du bruit, vous serez écoutés; menacez, vous aurez des vacances quand vous voudrez. Restez travailleurs et tranquilles, on se moquera de vous. »

Agréez, etc. UN POTACHE.

Ille-et-Vilaine. — Il y a quelques jours, a eu lieu à Saint-Malo, une enquête relative à l'expropriation du cercle catholique, dans le local duquel doivent être établies des écoles laïques. Plusieurs personnes se sont portées sur les lieux pour protester contre cette mesure, et des cris de: Vivent les Frères! Vivent les Sœurs! ont été poussés. Une pétition a été rédigée aussitôt et remise au préfet. — Très bien!

Nord. — Un républicain comme il y en a peu, écrit à la *Gazette de Douai*: Monsieur le rédacteur, j'ai pris l'an dernier plusieurs billets de la loterie des écoles laïques, j'apprends que l'administration refuse aux écoles catholiques une loterie dans des conditions analogues.

Partisan avant tout de la liberté et de l'égalité, parce que je suis républicain, je vous envoie pour les écoles libres une somme égale au montant de ma souscription de l'année dernière. Agréez, etc. UN RÉPUBLICAIN LIBÉRAL.

Un Conseil municipal intelligent. — C'est celui qui vient d'émettre le vœu que toute prière fût supprimée dans les écoles primaires de cette ville, et qui, d'un autre côté, a voté 100 fr. pour l'érection d'une statue de Gambetta à Cahors.

Vous avez raison, intelligents municipaux. Le souvenir du

citoyen Gambetta et son image authentique, répandue dans les classes, feront mieux obéir les enfants à leurs maîtres et à leurs pères et mères, que la crainte de Dieu ne pourrait le faire. Essayez pour vos propres fils d'abord, vous m'en direz des nouvelles.

La Liberté en 1883. — Le préfet des Vosges vient de suspendre de ses fonctions, et de révoquer ensuite, M. Jacquelin, maire de Cercœur. En voici les motifs: M. le maire avait fait remettre à l'inspecteur primaire une pétition des pères de famille demandant l'instruction religieuse à l'école. Cette pétition était appuyée par la commission scolaire. Ajoutons que le préfet est un huguenot, et qu'il se nomme P. Bœgner, Oh! la belle République!

Tarare. — Le Conseil municipal, dont plusieurs membres furent élus par 46 voix sur 18.000 habitants, vient de laïciser l'école des sœurs de Saint-Charles. Désormais, M. Barlerin peut devenir maire, comme c'est son espoir; Tarare est digne de lui.

En souffrance. — Malheureux troncs pour l'école laïque, troncs dignes d'une grandepitié! Hélas! vous qui deviez amener des flots d'or et d'argent dans la caisse laïque, obligatoire et gratuite, vous n'amenez donc pas des flots de billon! Hélas! trois fois hélas! M. Francisque Sarcey se désole à votre sujet, il verse des pleurs, mais, comme les autres républicains, ils ne verse point de pièces argentifères ni aurifères. Le maire d'Épernay se lamente aussi d'avoir trouvé ses troncs vierge de tout métal, en grande partie, et l'inspecteur primaire de Perpignan joint des appels lugubres à ceux de ces deux citoyens susnommés, Le trio crie: L'aumône ne va pas au tronc laïque, il faut que le tronc laïque aille à l'aumône.

Cela veut dire qu'il faut promener ledit tronc sous les yeux des habitués de café trois ou quatre fois le jour. « On ne refuse guère en face, » disent ces messieurs.

Faites, faites, citoyens D'ores et déjà nous vous prédisons une récolte peu abondante quand même. Les républicains sont généreux en paroles, mais en actes... c'est autre chose! Il n'y a que ces arriérés de catholiques pour cela.

Le XIX^e Siècle. — Écume devant les mandements de Mgrs les évêques de France, et menace le Pape de lui demander ses comptes, s'il ne défend pas aux évêques de parler comme ils le font de MM. Paul Bert, Compayré et Steeg. Brrr!!!

Le Prince Napoléon est parti en Angleterre le 12 février, dans la matinée. Bon voyage!

Les évêques vont, paraît-il, être attaqués par le gouvernement et traduits devant le Conseil d'État pour avoir promulgué le récent décret de la Congrégation de l'*Index* contre les manuels Bert, Compayré, Steeg et Méville. Mgr Denéchau, évêque de Tulle, va commencer la série.

Pauvre gouvernement! de quoi il se mêle!

Tours. — M. Auguste Mame, directeur de la grande imprimerie de Tours, vient de mourir. Catholique sincère et homme de dévouement, M. Mame a fait un bien immense à ses nombreux ouvriers. Il ne sera pas enterré aux frais de l'État.

Irlande. — Mgr Mac-Cabe est au plus mal, et l'Irlande... ne se porte guère mieux.

Crimes et délits. — Le *Nouvelliste* nous apprend que, de 1826 à 1830, époque de la royauté légitime, les délits de droit commun étaient au nombre de 41.240, année moyenne, et que, de 1876 à 1880, époque vraiment républicaine, ils se sont élevés à 141.000. On voit que c'est un progrès considérable.

Expulsion, amnistie. — Le Sénat a voté le bannissement des princes. Aussitôt l'extrême-gauche de la Chambre basse a déposé une proposition d'amnistie pour les *dynamiteurs* de Montceau. C'est tout naturel.

Le Vengeur, journal socialiste révolutionnaire, reçoit, en manière de copie, l'écume rouge des deux énergumènes Félix Pyat et G. Cluseret. La haine y suinte de tous les côtés, et une des phrases les plus fraternelles est celle-ci: *Souvenez-vous du 21 janvier 1793!*

Princes, nobles, prêtres et bourgeois, tout y passe.

Le général Brincourt est attaqué par toute la bande des journaux radicaux, à cause de l'affaire du Cercle de la Loge, à Montpellier — affaire inoffensive et parfaitement régulière. — S'il égalait Thibaudin, on le ferait ministre de la guerre; mais le général Brincourt fut toujours loyal: les radicaux ne sauraient le lui pardonner.

Hartmann. — L'excellent assassin et nihiliste utilise ses loisirs à New-York, loisirs octroyés par notre dive République. Apprenant que l'empereur de Russie veut se faire cou-

ronner bientôt, il a rassemblé ses amis et leur a fait jurer que le sacre n'aurait pas lieu. L'empereur de Russie doit savoir bon gré à nos gouvernants d'avoir lâché cet énergumène. Nous avons le talent de nous attirer des amis dans les cours qui nous environnent. Nous le payerons un jour, j'en ai peur. Sans amis, seuls, que devenir ?

France et République. — Un de ces gros bourgeois, qui ferment si consciencieusement les yeux pour ne pas voir le danger, vient de s'éveiller tout à coup au bruit des deux Chambres et des journaux communards. Il s'écriait hier matin : « Si la République ne crève pas, la France est fichue. » C'est plus vrai qu'il ne disait, le pauvre homme.

Le drapeau blanc. — A Ganyer (Gard) : « Mercredi dernier, écrit le *Vigani*, une agréable surprise nous fut offerte. Un splendide drapeau blanc, avec des fleurs de lis d'or aux angles et la couronne royale au centre, entourée de l'inscription : « Vive le Roi ! » flottait majestueusement sur l'arbre de la liberté. La place était bien choisie, et la protestation prenait par là plus d'importance. »

« Une foule nombreuse et émue était accourue pour voir ce magnifique spectacle et saluer l'emblème de nos Rois... » — A Tonneins (Lot-et-Garonne) : Le drapeau blanc fleurdelisé a été arboré sur le clocheton de la halle et de l'école laïque. Il n'a pas tardé à être enlevé par la police.

Facultés catholiques de Lyon. — Conférence du vendredi 23 février : *Des Constitutions de la France*, par M. de la Perrière, doyen de la Faculté catholique de droit.

Dimanche prochain, 15 février, aura lieu, dans la salle philharmonique, 29, quai Saint-Antoine, une réunion privée sous la présidence de M. Beaune, ancien procureur général.

M. Pommier, rédacteur en chef de la *Décentralisation*, traitera : *Des modifications apportées pendant la période révolutionnaire à l'organisation du travail.*

Nominations dans le clergé. — Par décision de son Éminence le cardinal-archevêque.

M. de Saint-Pulgent, curé de Saint-Irénée, a été nommé chanoine titulaire de la Primatiale.

M. Revol, curé administrateur de Nervieux, a été nommé curé titulaire de ladite paroisse.

M. Perrod, vicaire à l'Arbresle, a été nommé vicaire au Chambon.

Plus d'honneur !

Lyon, 15 février 1883.

L'expulsion des Princes est maintenant un fait accompli : l'amendement Say va revenir devant la chambre qui le repoussera et renverra au Sénat le projet du gouvernement sous le nom de proposition Barbey. Le sénat qui a épuisé en deux séances tout ce qui lui restait de courage et de pudeur dira oui, en fermant les yeux, et le tour sera joué.

Ainsi, un gouvernement qui se dit libéral, chasse du giron républicain ceux qui honnêtement et trop naïvement espéraient y trouver place.

Les conservateurs s'indignent parce qu'il voient là, le prélude des tyrannies d'une terreur nouvelle : aujourd'hui, on chasse les princes, pensent-ils ; — demain, on bannira les amis des princes : — aujourd'hui on menace les Princes de confisquer leurs biens : demain on fera une loi pour prendre les nôtres. — Malheureux Princes ! Pauvres conservateurs !

Et nous aussi nous disons : malheureux, trois fois malheureux princes !

Malheureux : parce que vous avez l'âme trop haut placée pour croire que la patrie est là où on est bien : — Malheureux ! car votre cœur de Français sera cruellement déchiré en quittant cette patrie que vous aimez jusqu'à l'humiliation.

Malheureux, surtout parce que pour vous, cet exil sera le châtimeut ! —

Vous souvenez-vous, il y a 3 ans, du cri d'indignation qui retentit d'une extrémité de la France à l'autre, quand on vit le gouvernement de la république maudite, exécutant les infâmes décrets de mars, briser les portes des couvents, ou expulser brutalement les religieux : fermer leurs chapelles, faire le siège de Frigolet et celui de Solesmes ; et consommer enfin tous ces attentats dont le spectacle n'a pas été épargné à un seul de nos départements ? Vous rappelez-vous le magnifique spectacle, de ces magistrats quittant des fonctions qui n'avaient plus besoin que de valets : dédaigneux de la fortune, et soucieux seulement de leur honneur ? n'entendiez-vous pas les mandements indignés des évêques : les protestations de tout ce que la France renfermait encore d'hommes honnêtes et religieux, dans les conférences, à la tribune, par la presse ? Vous souvenez-vous enfin de cette séparation solennelle, dès lors irrévocable, qui se consumma à cette occasion entre les bonapartistes catholiques et le prince Jérôme ? celui-ci affirmant par une lâcheté de plus, qu'il aurait exécuté les décrets : ceux-là, refusant d'obéir jamais à un Prince aussi peu digne de ce nom ?

Et vous Princes que faisiez-vous pendant ce temps ? Etiez-vous à chantilly, ou bien à l'Abbaye de Solesmes ? Dans quel couvent vous a-t-on vus ? quelle protestation avez-vous signée ? quelle voix avez-vous fait entendre ?

Quelles positions, quels grades aviez-vous donc à conserver, pour avoir gardé ce honteux silence ? Ah ! Ah ! ils ont eu plus de noblesse, ils ont eu plus de courage ils ont été plus Princes que vous enfin, ces magistrats qui n'avaient peut-être pas entre eux tous 40 millions de fortune, mais qui ont plus fait en un mois pour l'honneur et la grandeur de la France, que vous tous pendant 10 ans que vous y serez restés.

Voilà pourquoi je répète : Malheureux Princes ! Car c'est le châtimeut !

Et il me faut ajouter, le cœur plein de tristesse, malheureuse France ! Car ce n'est pas assez qu'on n'ait plus le droit d'avoir

une conscience, ce n'est pas assez qu'on n'ait plus le droit d'avoir une indépendance, ce n'est pas assez qu'on n'ait plus le droit d'avoir un nom ; il faut encore que la République nous arrache le droit à l'honneur !

On met à la tête de notre armée un Thibaudin, un homme qui a trahi sa parole d'honneur ; c'est un soufflet donné à la France, un soufflet, donné par un Judas. Ah ! si nous n'étions pas plus d'a moitié envahis par la pourriture, n'y aurait-il pas de quoi faire bondir d'indignation et de rage tout ce qui conserve encore dans les veines une once de sang français qui, pendant si longtemps, a été de l'honneur liquide !

L'honneur ! mais c'est la religion de l'armée, la seule qui lui reste maintenant hélas ! — C'est une religion mâle, dont les lois ne sont écrites nulle part, mais au nom de laquelle, l'homme amolli sent réveiller en lui toutes les forces de son orgueil et de son énergie primitive.

L'honneur, a-t-on dit, c'est la pudeur virile. La honte de manquer de cela est tout pour nous, et c'est une chose sacrée que cette chose incompréhensible.

Pesez ce que vaut parmi nous cette expression, si populaire, si décisive et si simple pourtant : Donner sa parole d'honneur. La parole humaine devenant le serment même, parce que vous y ajoutez le mot : honneur.

Le joueur a la sienne, et la garde comme sacrée : et le soldat qui l'a donnée à sa patrie, l'écrit sur la poussière avec son sang.

Eh bien, voilà que la République veut tenter d'arracher et d'étouffer ce vieux sentiment de l'honneur qui veillait sur nous, comme une dernière lampe dans un temple dévasté. Ah ! que les âmes s'indignent ! une bonne fois efficacement, que les bras s'apprentent, et que le Roi vienne, car si ce dernier attentat se consomme, c'en est fait de tous ; et la nation des Français, la nation des hommes libres, ne sera plus qu'un peuple de laquais.

ROGER DUTREUIL.

Petit Épisode de 1793

L'accueil favorable fait au récit de l'émigration d'un Lyonnais en 1793, inséré dans le numéro 168 du journal *L'Éclair*, nous enhardit à raconter une autre histoire de la même époque que des mains pieuses ont recueillie dans des archives privées. C'était une heureuse coutume de nos ancêtres, heureusement perpétuée dans quelques familles, de conserver par écrit, les détails de certaines actions de leurs pères. C'est ainsi que se perpétuent les bons exemples, la mémoire des vertus pratiquées par ceux qui les ont précédés dans la vie est, pour leurs descendants, un lien de plus qui les retenait dans les voies du devoir et de l'honneur ainsi au moyen âge, on criait au chevalier, « souviens-toi de qui tu es le fils et ne forlignes pas. » C'était la même pensée exprimée en d'autres termes.

Nous avons rappelé comment, dans cette année néfaste qui avait vu Louis XVI périr sur l'échafaud, les Lyonnais, afin d'échapper à la sanglante hécatombe que le Révolutionnaire Chalier leur préparait, s'étaient soulevés contre leurs tyrans, puis avaient résisté par les armes aux troupes de la Convention. Celui dont nous allons nous occuper avait combattu dans les rangs de ses compatriotes. Sa jeune femme, déjà mère d'un enfant n'avait pas montré moins de courage, pendant tout le siège, on l'avait vue bravant les obus et les bombes qui tombaient à tout instant dans nos rues, aller de poste en poste pour avoir des nouvelles de son mari et l'assister au besoin, car elle n'ignorait pas que d'un moment à l'autre elle pouvait être veuve.

Après la reddition de la ville, celui dont nous rappelons l'histoire, dut, comme tous ceux qui avaient participé à la défense de la ville songer à sa sûreté personnelle. Déguisé en colporteur il parvint à passer en Suisse ; les incidents de son voyage ne nous sont pas connus. Ce que nous savons, c'est que sa femme, demeurée seule avec son enfant dans son domicile, ne put bientôt plus supporter l'absence de son mari, absence dont le terme lui était forcément inconnu, elle songea donc à aller le rejoindre, en fit-elle confiance à quelques personnes et son projet fut-il ébruité, c'est probable, car elle ne tarda pas à recevoir la visite d'un homme qui, sous des apparences polies et insinuantes, lui proposa de faciliter son émigration. On est confiant dans les moments de danger et les amis honnêtes ne soupçonnent pas le mal. Les offres en apparences si bienveillantes de l'inconnu furent donc acceptées ; tout était disposé pour le lendemain lorsque cet homme se mit à dire : « Je te conduirai chez ma tante, afin que ton départ soit moins remarqué ; mais que faire de ta fille ? il faudra me la laisser, elle serait un trop grand embarras ! ces mots, l'enfant, effrayée, se jette dans les bras de sa mère, les paroles que celle-ci venait d'entendre furent pour elle comme un trait de lumière : aussi, sans donner lieu à son interlocuteur de soupçonner qu'elle a changé d'intention elle prend la résolution de partir aussitôt qu'il aurait franchi le seuil de la porte. Ce moment venu, elle rassemble en hâte ce qu'elle possédait de plus précieux et s'enfuit, non sans avoir bouleversé préalablement tous les meubles, espérant qu'après son départ, si des malfaiteurs, comme c'était probable, se présentaient, chez elle, en voyant un tel désordre il penseraient que d'autres avaient passé là avant eux et n'avaient rien laissé à prendre, c'est ce qui arriva en effet.

Chose étrange, pendant que la fugitive s'acheminait, par la grande route qui devait la conduire en Suisse, son mari à son tour, fatigué de l'isolement où il se trouvait, se décidait à rentrer en France. C'était courir à une mort à peu près certaine, il avait commencé néanmoins à mettre son projet à exécution, et cheminant à pied, il était parvenu à Bellegarde, où se trouve une pente rapide. C'était l'instant où la diligence venant de Lyon arrivait. Les voyageurs étaient descendus, la jeune femme était restée seule dans la voiture avec son enfant, elle avait le coude appuyé sur la portière et laissait voir ainsi une partie de son vêtement. Son mari jette sur elle un regard distrait, comme il arrive quand l'esprit et vivement préoccupé et passe outre, bientôt néanmoins il se prend à réfléchir que sa femme a un vêtement tout semblable à celui qu'il a vu, il revient sur

ses pas et reconnaît que c'était bien effectivement celle qu'il cherchait au péril certain de sa vie, dire ce que les deux époux éprouverent serait difficile ; il est des sentiments que les paroles ne peuvent rendre ; mais le premier élan de tendresse réciproque passé, ils n'omettent pas de remercier Celui qui est l'auteur de tout bien. D'autre n'auraient vu peut-être dans cette rencontre inattendue qu'un heureux hasard ; pour eux, ils étaient chrétiens et ils savaient, suivant la parole du Sauveur, « qu'un cheveu ne tombe pas de notre tête sans la permission de notre père qui est dans les cieux. »

De retour en Suisse, notre émigré s'était arrêté à Morges, petite ville du canton de Vaud, mais il ne devait pas y séjourner longtemps, car c'était un ordre général dans toute la confédération helvétique de ne pas souffrir que les émigrés français, demeurassent plus de quinze jours dans le même endroit, on craignait de s'attirer l'animadversion de la République Française. Ceux dont nous parlons furent exemptés néanmoins de cette condition de perpétuel voyage. Le mari par ses manières franches et loyales, sa femme par sa grâce qui lui attirait la sympathie, s'étaient conciliés la bienveillance des habitants. Si donc comme tous ceux qui avaient été obligés de quitter le sol natal ils ressentirent les atteintes de la pauvreté, ses conséquences néanmoins ne furent pas aussi rudes pour eux que pour beaucoup d'autres. La Providence les couvrait de son égide ; elle les avait choisis pour être, comme les Patriarches, à la tête de nombreux descendants qui au milieu de la décadence presque générale garderaient les mœurs et la foi antique de leurs ancêtres. Tous deux méritaient cette grâce par leur piété et leur soumission à la volonté de Dieu. C'est ainsi que l'oracle de nos livres saints se vérifie dans tous les siècles : « la génération des hommes Justes sera bénie. » *Generatio rectorum benedictur.*

D. M.

L'Ère de la Peur

« La République, disait un de nos grands hommes d'Etat, périra dans l'imbécillité ou dans le sang. »

Les événements sont là pour affirmer la vérité de cette parole. Nous voyons la peur, mère de l'imbécillité et de la cruauté, régner en souveraine.

Tout craque, tout se disloque, les esprits sont affolés et l'on attend de jour en jour le cataclysme épouvantable dans lequel doit périr la république.

Depuis le plus petit valet de la Marianne jusqu'au plus grand, tout tremble.

L'Élysée tremble : on double on triple les postes pour mettre à l'abri d'un coup de main les jours si précieux du grand propriétaire.

La justice tremble devant les accusés de Monceau-les-Mines. Les anarchistes sont devenus de véritables croque-mitaines.

Un prince parle : le ministère tombe, deux présidents s'alimentent et nos députés alarmés votent dans une séance extraordinaire des mesures dont rougirait un homme : la loi des suspects.

On a peur de tout :

Quelques religieux, hommes ne respirant que charité et abnégation, leur paraissent de terribles conspirateurs. Point de repos jusqu'à ce que nos gouvernants les aient arrachés de leurs paisibles demeures et l'on voit un nouveau Don Quichotte affronter le ridicule mémorable du siège de Frigolet.

Les femmes sont chassées de leurs couvents, les sœurs quittent le chevet des moribonds. Pourquoi ? on en a peur.

Les enfants eux-mêmes leur causent les plus grandes frayeurs. Il craignent qu'élevés dans des principes d'ordre et de moralité, ces hommes de l'avenir ne renversent d'un geste cet échafaudage de sophismes, de mensonges et d'hypocrisie, et ne se détournent pleins de dégoût à la vue des grands prêtres de la Marianne, cette idole élevée sur la turpitude et l'ignominie. Ils les arrachent alors à leur père pour les élever dans leurs principes, mais le cœur des parents est une forteresse que rien ne peut vaincre. Tout périra plutôt que leur amour.

C'est donc à nous, conservateurs, de profiter de cet affolement. Nous avons tout ce qu'il faut pour vaincre : le bon droit, la raison et le nombre : A nous l'énergie et nous montrerons qu'il n'est pas besoin de lois sur les suspects pour triompher, mais qu'un simple bulletin de vote au nom de Dieu et du roi peut remporter les plus belles victoires.

V. B.

Le Sens Moral

Un des symptômes les plus étranges et les plus tristes du milieu tourmenté dans lequel nous vivons, c'est la perversion ou tout au moins l'oblitération du sens moral.

Le sens moral est cette faculté qui nous fait apprécier sainement les choses dans l'ordre moral ; en d'autres termes, c'est ce qui nous fait juger d'après des principes immuables, hors de toute atteinte, que le bien est le bien, que le mal est le mal. De ces principes découle la loi morale.

Il y a malheureusement aujourd'hui quantité de gens pour qui ces deux mots *bien* et *mal* sont absolument sans signification précise, qui n'ont aucun principe comme règle, et qui jugent des problèmes les plus graves suivant les circonstances ou, pour mieux dire, suivant les caprices du moment. Je le répète, c'est un des symptômes les plus tristes de notre époque.

Regardez-les de près les gens dont je parle. Ils ne sont pas méchants, au fond ; ils n'ont pas la haine du bien, ils n'ont pas l'amour du mal : ils ne connaissent ni l'un ni l'autre. Le bien, c'est ce qui plaît ; le mal, ce qui déplaît. Voilà leur dernière raison. La loi morale ? Qu'est-ce que cela ? De qui est-elle cette loi morale ? Par qui est-elle promulguée ? De quel droit prétend-elle nous régir ?

Allez donc parler de la loi morale qui prescrit de refréner

ses passions à ce libertin qui s'est fait un code à son usage dans les maximes d'Epicure, et qui dit avec Horace : « Le temps fuit... hâtons-nous de jouir... *Carpe diem!* »

Allez parler de la loi morale qui ordonne de ne promettre que ce que l'on est dans l'intention de tenir à ce quémendeur de popularité, à ce candidat inconnu, qui s'est fait aujourd'hui une réputation par ses boniments audacieux et les engagements insensés qu'il a pris !

Allez parler de la loi morale à ce législateur pour qui les mots ont perdu leur sens réel et qui votera un de ces jours un projet quelconque consacrant le vol, parce qu'au lieu de dire *confiscation*, ce projet dira, par exemple, *sécularisation des biens du clergé!*

Allez enfin parler de la loi morale à ces inventeurs de systèmes, dans lesquels tout frein et banni, de sociétés nouvelles, où toute soif, doit être désaltérée.

Ont-ils conscience de l'abjection de leurs actes tous ces personnages ? Eh non ! justement parce que chez eux le sens moral est obliéré.

Il sont persuadés, l'un que les actes de libertinage n'ont d'autres juges que leurs propres auteurs ; l'autre, que l'ambition n'a pas à regarder les moyens mais le but ; le troisième que l'intérêt du moment est la suprême loi, les derniers que toute convoitise a droit de chercher sa satisfaction.

Oblitération du sens moral !

D'où vient cela ? De ce qu'après avoir nié les principes de l'éternelle vérité, il a fallu les remplacer par autre chose, et que tout ce qui n'est pas la vérité est l'erreur. Or, des principes faux ont pour conséquence logique des jugements faux, des manières fausses d'envisager les choses. C'est dans l'ordre moral une infirmité de même nature que le *daltonisme* dans l'ordre physique. Le daltonisme est une affection du sens de la vue qui détruit chez celui qui en est atteint la notion des couleurs. Le rouge lui semble bleu, le jaune lui semble vert, etc.

Or, le mal physique est peu de chose comparé au mal moral.

Il n'est pas de capitale importance pour la vie d'un homme d'avoir l'exacte notion des couleurs : il est de capitale importance pour une nation d'avoir des idées morales exactes, parce que sa vie en dépend. Rome s'est effondrée dans les hontes du bas-empire par la corruption de ses idées, source de la corruption de ses mœurs. L'absence de base morale certaine forme ces consciences insuffisantes dont parlait un jour M. Renan, ces consciences dans lesquelles les idées les plus hautes n'éveillent pas d'écho. Alors on s'habitue à traiter ces idées comme pouvant, comme devant ne pas exister ; on cherche en soi seul la raison de tout, l'on rapporte tout à soi et l'on finit dans un épouvantable égoïsme. Malheur aux nations gouvernées par des législateurs de cette nature. Ces législateurs trahiront tout, trafiqueront de tout, détruiront tout, si avec des ruines, ils peuvent encore se dresser un piédestal. Et voilà où conduit la déviation du sens moral !

Pour réagir, il faudrait rendre à la vérité les droits qui lui sont dus ; il faudrait replacer ses maximes à la base de l'enseignement.

C'est dans l'enfance que le sens moral se forme. C'est la voix de Dieu dans la conscience. Si la conscience est déformée d'une façon générale dans une nation, il n'y a plus rien à attendre d'elle. Or, la conscience sera nécessairement déformée là où la notion de Dieu n'existera pas et je ne parle pas ici de la notion d'un Dieu vague, sans culte et sans attributs ; je parle de celle du vrai Dieu, du Dieu qui a donné des lois à la terre, par Moïse d'abord et ensuite par son Fils, le Christ de l'Évangile.

La source du sens moral est dans les préceptes de ce Dieu : ce qu'il commande est le bien, ce qu'il défend est le mal. C'est d'après ces commandements et ces défenses que les hommes seront jugés, et non pas d'après les lois qu'ils auront forgées et les systèmes qu'ils auront inventés.

Et ce sera la sanction de la loi morale. Z***

Les Armes dans les Écoles

Sous cet titre, plusieurs journaux reproduisent un arrêté du ministre de la guerre interdisant aux élèves des établissements

scolaires libres d'avoir des armes susceptibles de faire feu, même à courte portée.

Qu'est-ce à dire, et qu'y a-t-il encore là-dessous, sinon un nouvel accès de cette monomanie des complots qui ravage depuis quelques temps les cervelles de tous ces foudres de guerre républicains ?

Si ce n'est pas cela, nous avouons humblement ne rien comprendre à la portée (plutôt courte que longue) de l'arrêté thibaudino-comagnyque.

Essayons toutefois du raisonnement pour tâcher de nous éclairer sur cette importante question des fusils scolaires.

Et d'abord, aux termes de l'arrêté, ne semble-t-il pas qu'il doit y avoir deux sortes de fusils bien distinctes :

- 1° Les fusils qui ne partent pas ;
- 2° Les fusils qui partent ?

Ensuite, toujours d'après le même document ne paraît-il point parfaitement acquis dans l'esprit du ministre :

1° Que les fusils qui ne partent pas devront être le privilège exclusif des élèves appartenant aux établissements libres ; (parbleu !)

2° Par une antithèse toute naturelle inutile à énoncer, que les fusils qui partent ne devront être confiés qu'aux élèves républicains ?

Il n'est pas possible de sortir de ce dilemme à moins de déclarer tout de suite que la circulaire thibaudinesque, n'est qu'une bouffonnerie, ce que nous ne contredisons pas.

Ce qui n'empêche point que, si cette bouffonnerie des armes scolaires est prise au sérieux, nous verroas, un beau jour, ces bons petits citoyens républicains, avec leurs carabines de la manufacture de Saint-Etienne, coller au mur les affreux petits réactionnaires qui, avec leurs fusils de fer blanc, n'auront plus qu'à saluer et à tomber assassinés.

Ce n'est pas plus malin que ça !

Et l'on viendra nous dire que nous n'entrons pas à pleines voiles dans l'ère de l'apaisement ! G. DE TRAMBAIS.

La Défense du Cléricalisme

A peine Pierre, après une transportation miraculeuse, eut-il parcouru les places publiques de Rome, prêchant et annonçant la nouvelle doctrine qui allait bouleverser le monde, que l'empire romain se disloqua ; les Césars essaient bien de se maintenir en combattant par des persécutions la foi nouvelle, les dogmes nouveaux devant lesquels disparaissent dans le néant toutes les supercheries du paganisme ; c'est en vain que le vieux monde païen lutte contre un seul homme qui, la croix de bois à la main, transmet à ses successeurs la sublime mission de conquérir le monde.

L'empire romain est devenu au quatrième siècle l'empire byzantin ; si Rome a perdu son prestige impérial, elle commence à conquérir sa gloire pontificale.

Dès le cinquième siècle, l'évêque de Rome fait acte de puissance religieuse et politique ; les papes se mettent résolument à la tête des mouvements militaires de l'époque, et c'est à leur initiative et à leur présence au sein des armées que les populations italiennes repoussent l'invasion des Huns et des Vandales.

Au cinquième siècle, aux huitième et neuvième, l'irruption des Lombards et plus tard toutes ces hordes musulmanes méditant la ruine de la chrétienté et se ruant sur l'Europe.

Au seizième siècle, le pape Pie V organise une croisade, il y marche en personne, suivi du collège des cardinaux et sa victoire de Lépante porte le dernier coup à l'islamisme et le refoule sur les territoires qu'il a occupés depuis et d'où il n'est plus sorti.

Au moyen-âge, les papes ont le devoir impérieux, et leur haute situation morale au milieu des désordres de la politique et des querelles perpétuelles entre des princes ambitieux et ignorants leur en donnait le droit, d'intervenir dans les affaires civiles de l'Europe.

Leur autorité souveraine était le seul lieu de centralisation des institutions diplomatiques.

Il est un fait reconnu, c'est que, sans leur résistance au despotisme, à la cupidité, à la dissolution des princes, les lois les plus arbitraires auraient accablé les peuples ; les effets de la civilisation qu'implantait avec grande peine le christianisme en luttant pied à pied contre la barbarie, auraient été annihilés par les horreurs du despotisme.

Sous l'action de la papauté, les législations nationales se

sont fondées, l'organisation ecclésiastique a servi de modèle au gouvernement représentatif, et la juridiction cléricale a combattu les abus de la justice seigneuriale.

Pendant des siècles, les papes ont été les plus patriotes des italiens, et sans eux, l'Italie aurait subi le joug de la domination allemande.

Au XIX^e siècle, les italiens paient le pape en ingratitude et lui enlèvent le peu de terres que lui avait données Charlemagne.

Chaque fois qu'un mouvement vraiment italien s'est manifesté, ils l'ont dirigé.

Depuis 1078, Grégoire VII et depuis, Adrien IV, Alexandre III, Innocent III, Honoré III, Grégoire IX, Innocent IV, Alexandre IV se vouent corps et âme à l'affranchissement de l'Assemblee de Roncaglia, contre l'empereur Frédéric Barberousse qui veut faire de l'Italie sa vassale et bien plus son esclave.

En 1137, commence entre la maison de Bavière et de Hohens-temffen, la fameuse lutte des Guelfes et des Gifelims, c'est-à-dire, les adversaires et les amis de la domination allemande en Italie.

La ligue lombarde est formée sous la direction d'Alexandre III, Barberousse complètement vaincu à Lignano reconnaît l'indépendance des villes de la haute Italie.

L'impulsion patriotique donnée par la papauté est vivement secondée par le tiers-ordre de Saint-François et par l'ordre de Saint-Dominique, ils se dévouent à l'affranchissement de l'Italie, et prêchent partout la destruction du joug allemand.

Peu après la mort de François d'Assises, les affiliés du tiers-ordre, femmes et mêmes enfants, descendent sur la place publique et proclament la guerre sainte contre la tyrannie des Empereurs.

Le parti des irrédentistes ne serait donc qu'un éclair du temps passé, sans se douter dans son ingratitude et son impiété qu'il ne fait que suivre les traces de la papauté qu'il bafoue.

XAVIER BRUN.

(A suivre.)

Souvenir

Un officier supérieur est décédé tout récemment à Paris des suites d'un accident étrange. Sur le perron de la Bourse, et qui spéculait, trop affecté de la hausse ou de la baisse, et qui gesticulait violemment tout seul, lui a porté par mégarde un coup de poing qui a déterminé une lésion interne dont le résultat a été mortel, après quelques heures de maladie et de souffrances.

Cet officier supérieur, le colonel Bordes-Parfondry, avait tenu garnison à Lyon, alors qu'il était capitaine, adjudant-major dans un régiment de ligne, sous le règne de Louis-Philippe.

Blessé à l'ennemi, dans une des guerres du dernier empire, à la tête d'un régiment confié à son commandement, il se vit forcé de renoncer au service actif et fut ensuite appelé au poste de second gouverneur de l'Hôtel des Invalides, qu'il occupait lorsqu'il est mort.

Malgré ses brillantes qualités, son avancement avait été lent ; car il était noté parmi les officiers d'opposition, et plus d'une fois, en effet, il avait songé à donner sa démission.

Fils d'un officier Français et d'une mère Espagnole, il portait sur sa physionomie mobile et expressive, dans son tempérament, les signes caractéristiques des deux races auxquelles il devait son origine.

D'un esprit cultivé, il aimait à appliquer à l'étude, à la fréquentation des cours des orateurs sacrés et profanes, public, des littératures et des artistes, les loisirs du service militaire, Sa nature expansive, communicative, la franchise de ses opinions, lui avaient créé des relations dans notre ville.

Fortement épris des beautés de l'art chrétien, il les a plus d'une fois exaltées par sa plume vive et imagée, qu'inspirait une imagination ardente. C'est lui qui signa de ses initiales, dans le *Réparateur*, un article qui fut très remarqué, sur l'inauguration des premières grandes orgues que nos églises paroissiales aient possédées, celles de Saint-François-de-Sales, construites par le facteur Gallinet, de Rouffach, et montées au-dessus de l'entrée par son contre-maître Widoz.

Divers journaux, la *Revue du Lyonnais*, le comptèrent à cette époque parmi leurs collaborateurs. Cette *Revue* a notamment inséré de lui un savant travail historique et technique sur les anciennes fortifications de la ville de Lyon, antérieures à celles que notre siècle a vu construire et démolir en parties.

Y.

LES COUTEAUX D'OR

PAR PAUL FÉVAL

XII MYSTÈRES

A l'heure où M. de Vilhers et son fidèle Benoît causaient dominos landau et livrée, on parlait aussi livrée, voiture et dominos, dans la modeste demeure du général Daniel O'Brien, située rue d'Amsterdam, non loin de la barrière de Clichy.

La maison du général avait un petit jardin, comme presque toutes celles de ce quartier nouveau. A l'extrémité du jardin, un pavillon s'élevait au centre d'un bouquet d'arbres ; derrière le pavillon, une porte de sortie donnait sur la rue de Parme.

Georges Leslie et Towah logeaient dans le pavillon.

Il faut le désert pour la chasse à l'homme. Dès la première nuit de son séjour à Paris, Towah, qui avait pris jadis avec beaucoup de soin la mesure du pied de son ennemi, commença à chercher des pistes dans la neige battue, le long des rues et des boulevards ; mauvais métier ; abondance de bécasses nuit : il y a trop de pistes ; Towah rentra découragé.

Il passa la seconde nuit à guetter les passants et à regarder sous les persiennes, partout où se montrait une lucarne ; ce moyen ne lui réussit pas mieux que l'autre.

La troisième nuit, commencée sur le quai d'Orsay, où nous l'avons trouvé dans l'embrasure de la porte basse ou jardin de Boistrudan, devait aboutir à un succès inespéré.

Nous avons vu comment Towah au sommet de la butte Montmartre, était tombé sur une piste qui le menait au logis du Mohican. Il ne s'agit pas du chien, mais de l'homme, M. Benoît. Désormais, Towah savait où trouver Mohican, et par conséquent Mohican appartenait à Towah.

A l'heure où nous entrons chez le général O'Brien Towah était dans la retraite qu'on lui avait assignée, couché tout de son long sur le sol. Le général et Georges Leslie s'entretenaient dans la chambre voisine, éclairée par une seule lampe dont la lumière, projetée jusque dans le trou, frappait obliquement la face de l'Indien. Il avait les yeux fermés ; ses traits, hâves et marqués d'anciens tatouages, portaient, en outre, la trace de deux profondes morsures. Le chien Mohican s'était vengé avant de mourir étranulé. Il n'y avait plus de vivant que Mohican, l'homme.

O'Brien et Leslie, comme on le pense, s'occupaient du vicomte Henri de Villiers.

— Il a une porte de derrière, disait le vieux général, qui gardait cette idée fixe depuis son entrevue avec le vicomte ; faites bien attention qu'il a une porte de derrière !

— Nous y mettrons le verrou, répliqua Georges Leslie en parcourant les papiers que Daniel O'Brien venait de lui remettre.

C'était l'acte de vente à fonds perdus avec la contre-lettre.

— Je ne suis pas très fort en affaires, reprit Leslie ; mais M. Lemle vous a-t-il bien affirmé que cela suffisait ?

— Parfaitement, mais le vicomte a une porte de derrière.

— Je vous dis, mon cher ami, que nous la condamnerons. Il y eut un silence, pendant lequel Georges examinait les papiers.

— Voici qu'Ellen est riche... murmura-t-il.

— Pourvu que le vicomte meure avant vous, fit observer O'Brien.

— Le vicomte mourra avant moi ! Il faut que la fille d'Ellen ait tout le bonheur que Dieu peut donner sur la terre aux mieux aimées parmi ses créatures. Je vous remercie de tout mon cœur du cordial appui que vous m'avez prêté en cette occasion, général.

— *Begorra ! ma bouchal !* comme nous disons là-bas en Irlande, s'écria O'Brien, j'en aurais fait dix fois plus pour vous obliger, mon cher enfant ; mais il y en a bien une part pour ma petite Hélène, dont je raffole. L'idée que ce coquin de vicomte pourrait être son mari...

— Soyez tranquille ! voulez interrompre Georges.

— Je suis tranquille, attendu que je l'assommerais plutôt de ma propre main ! A présent, mon jeune ami, donnez-moi mon bout de rôle à étudier. Qu'allons-nous faire ?

Georges plia ses papiers et les mit dans un portefeuille.

— Si vous aviez une fille, général, dit-il avec une certaine émotion dans la voix, répondez-moi bien franchement, me la donneriez-vous ?

— Mon fils est mort, prononça le vieillard lentement et d'une voix pleine de tristesse ; voilà déjà bien des jours que je suis seul en ce monde. Georges, je vous aime depuis la première heure où je vous vis. Au lit de mort de mon pauvre enfant chéri, nous parlâmes de vous ; il me dit : « Vous le reverrez, père, il sera votre fils. » Vous souvenez-vous, Georges, un soir que je vous rencontrais seul et bien triste le long du quai du Louvre ? Nous nous accoudâmes sur le parapet, je vous dis : « Allons, jeune homme, épanchez-moi ce cœur-là tout de suite, ou je me fâche ! »

— Oui, murmura Leslie en souriant, je me souviens de cela, digne homme ! excellent ami !

(La suite au prochain numéro.)

SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE DE LYON

La Société prononce l'admission de M. l'abbé CONIL, rédacteur de la Revue du diocèse où il publie l'histoire des saints lyonnais, étude qui se lie à l'histoire de notre cité, à des âges divers.

M. CONIL est auteur de poésies dont quelques-unes sont imprimées. Dans l'une d'entre elles, lue au dîner de famille des anciens élèves de Saint-Jean, il s'exprime ainsi :

Sans les attribuer à des sources divines,
Nous sommes justement fiers de nos origines,
Et le plaisir d'avoir des aïeux de mille ans
Est si rare qu'on peut s'en vanter entre enfants...
N'est-elle pas pour nous, la vieille basilique,
Un livre relié de façon magnifique :
Pages d'émail doré, feuillets enluminés
Par la main de sculpteurs à l'oubli destinés,
Mais dont l'œuvre survit en nos siècles de pierre,
Si bien qu'on peut encore lire l'histoire entière
De Saint-Jean sur ses murs artistement brodés...
La musique sacrée et nos rites antiques,
La manécanterie aux losanges de briques,
Les noms de Charlemagne et de Leydrade unis,
Et tous nos souvenirs fidèlement transmis,
Forment un monde à part qu'ici je symbolise
Par le mythe sacré de notre vieille église...

Dans *Pierre et Jeanne*, histoire stéphanoise, l'auteur nous montre un intérieur d'ouvriers ;

L'atelier de mon père, au fond d'une ruelle,
Étalait le foyer de sa forge, le soir.
Et nous aimions parfois à venir pêle-mêle
Voir les grands forgerons au visage tout noir.
La flamme pétillant dans la fournaise immense,
Le soufflet qui bourdonne, et l'homme qui balance
La masse en fusion, tout cela, c'était beau.
Et nous les regardions, ces géants au front rouge,
Chantant dans l'atelier leurs naïves chansons.
La flamme animait tout dans notre sombre bouge,
Et le travail ainsi nous donnait ses leçons.

M. BLETON fait le récit d'un voyage du quai de la Baleine au quai de Villeroy.

Il est difficile de donner une analyse de ce récit fantaisiste où l'orateur, à propos de la location lyonnaise : « demeurer de l'autre côté de l'eau », à propos de l'hôtel du Gouvernement, de la loge du Change, de l'ancien Pont de Pierre et du nom de Saint-Nizier, se livre à des considérations sur les controverses, sur l'ancien esprit municipal lyonnais, sur les marchés d'argent en plein vent, sur l'usage de la langue grecque qui persista, dit-on, jusqu'au cinquième siècle dans nos églises, et raconte la légende d'un des joailliers qui habitaient jadis l'ancienne rue du Pont de Pierre.

M. BEAUVÉRIE lit une série de pièces de vers sur des figulines de Tanagra et de Docimé. S'adressant à l'une d'elles, il suppose que l'artiste qui l'a pétrie a pu, comme Pygmalion, demander que son œuvre s'anîmât et devînt femme. Le poète se félicite que ce vœu n'ait pas été exaucé ; la femme ne serait plus,

Tandis que toi, belle statue,
Du peplum antique vêtue,
Le sourire aux lèvres, tu sors
Du séjour ténébreux des morts,
Et ta durée est assurée
Tant que, de la beauté sacrée,
Les hommes seront soucieux,
Qu'ils auront un cœur et des yeux !

Une des statuettes interpelle en ces termes les visiteurs :

Qui pensez-vous que je sois,
Vierge sage ou vierge folle ?
Du devoir suivant les lois,
Du plaisir tenant école ?
Faites un choix, au hasard...
Êtes-vous hommes de goût ?
Vierge folle ou Vierge sage,
De l'art admirez l'ouvrage.
Je suis belle, et voilà tout !

En face d'une figure d'un caractère moins léger :

Lorsque, sous le ciel de la Grâce,
Une certaine gravité
Semble de l'aimable jeunesse
Tempérer la vive gaieté,
Sur un front de lis et de rose,
Si quelque ombre se pose
Ainsi qu'un nuage orageux,
Cette ombre passagère est celle
Du jeune Amour qui, dans ses jeux,
Éfléure l'enfant de son aile.

A une jeune fille qui relève son vêtement :

Sur la route fangeuse
Où les chars ont passé,
Une Vierge songeuse
Marche d'un pas pressé.
Un lac est autour d'elle,
Ses pieds baignent dans l'eau.
Eh ! relève, ma belle,
L'ourlet de ton manteau.
L'amour te sollicite,
A l'appel d'un galant,
Tu parais interdite
Et ton pas est plus lent.

La rougeur étincelle
Sur ton front jeune et beau.
Relève bien, ma belle,
L'ourlet de ton manteau.

JEAN DE LYON.

SOCIÉTÉ DES AMIS DES ARTS

LE SALON DE 1883

En ouvrant le livret, je me suis aperçu de deux choses que je dois faire remarquer.

La première qui n'est qu'une simple observation que je me permets d'adresser à M. le secrétaire général de la Société des Amis des Arts, au sujet de quelques numéros collés sur les tableaux, qui ne correspondent nullement aux renseignements donnés par le livret.

Le numéro d'une terre cuite, par exemple, nous indique sur le catalogue un paysage.

Sans doute un peu de précipitation a nui au bon ordre de l'installation.

L'autre remarque, c'est la quantité de dames et demoiselles qui ont exposé cette année.

Est-ce un progrès dans l'éducation des femmes ? C'est incontestable, mais à la condition de ne pas en faire une réclame malsaine, comme certaines artistes qui laissent leurs jupons à la porte de leur atelier.

MM. les Amis des Arts ont dû comprendre cette année combien l'exiguïté d'un local nuisait à l'harmonie du coup d'œil et à l'ensemble d'une exposition ; il a fallu établir un rez-de-chaussée de tableaux que les visiteurs qui ont plus de cinq pieds regardent de haut en bas, par dessus la balustrade, et que les dames qui généralement ne dépassent pas cette taille examinent par-dessous.

Le premier jour de l'ouverture, suivant le solennel et antique usage, les artistes réunis en cénacle ont proclamé le roi du salon et à l'unanimité on a salué M. Appian dont les œuvres sont dignes du salon des rois.

Tout cela ne s'est pas passé sans quelques épigrammes et récapitulation de scie d'atelier, entre artistes plus spirituels les uns que les autres. Arlin le silencieux tombait coups de batillon sur les *belles mers* d'Appian qui prenait Thétis à témoin qu'il n'était pas digne de pareilles calamités, et Gonot d'Artemare crayonnait sur son portefeuille des finances les armes parlantes du futur chevalier Appian : trois artichauts sur fond d'azur.

Toutes les années, on attend une nouvelle marine d'Appian et l'on se dit très gravement : l'an dernier, il a peint le paysage à gauche et cette fois il peindra à droite, et *vice versa*, pour apporter quelque changement. Afin de rompre la monotonie du sujet et de faire rider la surface des eaux, M. Appian a jeté quelques palmipèdes à la mer ; c'est du moins ce qu'a cru voir le consciencieux critique du *Salut public*. J'ai bien regardé à mon tour à l'aide d'une lunette d'approche ; je n'ai rencontré au bout de l'instrument d'optique qu'un placage de couleur. J'ai prié M. Appian de regarder après moi ; il m'a répondu d'un ton très convaincu : « Je crois que ce sont des canards. »

Ce qui n'est pas un canard, c'est que le *petit golfe des Sablottes* attire les beaux yeux des visiteuses qui les laissent nonchalamment plonger dans l'immensité des flots azurés.

Quand on examine son tableau, où respire le calme complot sur les flots et dans le ciel, on est persuadé qu'en peignant tant de lumière et tant d'eau miroitante l'artiste avait oublié de mettre son chapeau de travers ; il n'y avait d'orage ni dans son âme d'artiste ni sur sa tête.

Par tempérament j'ai l'habitude de glaner à travers le salon ; j'arrive sans transition devant le portrait de Mgr du Puy par le frère de mon excellent ami et notre spirituel confrère du *Clairon*, M. Aimé Giron qui sur sa lyre fantastique a chanté *les Amours étranges* et *les Petits fils des douze Césars*, duo franco-latin, avec la collaboration d'un jeune littérateur du Puy.

Ce tableau est destiné sans doute à la galerie des évêques de ce diocèse ; mais j'ai été fort surpris d'une prodigalité d'anneaux épiscopaux, due à une double vue que possède M. Léon Giron, à moins que ce soit pour engager Mgr du Puy à donner des deux mains une double bénédiction épiscopale au peintre qui l'a représenté dans une noble attitude et au critique du salon lyonnais qui se permet un jugement... téméraire. J'incline alors volontiers la tête et remets ma plume... dans son étui.

Entre les deux tableaux que je viens de signaler, on se presse comme les moutons de Panurge autour du barbouillage de M. Manet. Il faut être à court de toiles pour admettre au salon un pareil badigeonnage. La société des Amis des Arts a pensé que les artistes qui faisaient des peintures dans les brasseries pouvaient y puiser quelques inspirations. Cela me fait penser que M. Saint-Cyr-Girier n'a rien envoyé au salon.

Quand on a fait Crémieu, puis le bar américain de la rue Grenette, on peut prendre quelque repos.

Un dernier mot dans l'oreille de M. le Président de la Commission exécutive des Amis des Arts : « On étouffe ici ! » Je vais prendre l'air jusqu'à samedi prochain.

DE LA PALETTE.

BULLETIN FINANCIER

Le mouvement ascensionnel dont nous avons parlé dans notre dernier bulletin et qui est spécial aux rentes s'est encore maintenu tant bien que mal la semaine passée.

Les haussiers ont eu recours à une manœuvre qui réussit presque toujours en pareil cas.

Ils ont demandé livraison des titres qu'ils avaient achetés et payé l'escompte.

Comme les vendeurs étaient des vendeurs à découvert, force a été de les racheter à tout prix, afin de pouvoir les livrer.

De là la hausse qui s'en est suivie ou du moins qui s'est maintenue sur les rentes, car les autres n'y participent en aucune manière, même celles sur lesquelles il paraît exister un certain découvert.

La véritable sagesse consiste toujours, selon nous, à s'abstenir et même à s'éloigner de plus en plus des valeurs de spéculation.

L'influence des escomptes n'est jamais que temporaire. Ses effets cessent dès que l'escompte prend fin, ce qui ne peut pas tarder à arriver. Rien, dans la situation politique intérieure, ne saurait justifier un mouvement ascensionnel de quelque durée.

Les autres valeurs n'ont pas subi de variation sensible. Elles sont aux mêmes cours que la semaine précédente.

Ceux pratiqués sur les valeurs industrielles du bassin de la Loire et en particulier sur les mines, ne paraissent pas en rapport avec leur situation relativement prospère.

Les administrateurs des *Acieries de la marine*, s'émeuvent, paraît-il, des bruits de la malveillance fait courir avec persistance, tant sur les forges de l'Adour que sur celles de Saint-Chamond.

Nous croyons pouvoir dire que ces bruits ne sont pas sérieusement fondés.

Ce qui a dû y donner lieu, c'est probablement le dernier exercice qui n'a pas été ce qu'on espérait et ce qu'il aurait pu être.

Les travaux sur l'Adour poursuivent leur marche régulière et les directeurs des aciéries méritent, croyons-nous, la même confiance que par le passé ; mais quand à tort ou à raison celle du public est ébranlée, il n'y a qu'une manière de répondre, c'est de répondre par le succès. L. G.

A TRAVERS LA FRANCE

NOTES ET IMPRESSIONS DE M. JOSSE

Voyageur lyonnais

Bar-le-Duc

A mi-chemin de Nancy à Bar-le-Duc se trouve Commercy, patrie des madeines. Nombre de villes de l'Est ont une friandise locale à présenter au voyageur. A Nancy, ce sont les macarons ; à Verdun, les dragées ; à Commercy, les madeines ; à Reims, les biscuits à vin blanc ; à Flavigny, les anis ; à Dijon, les pains d'épices ; à Bar-le-Duc, les confitures de goseilles entières.

Un proverbe assure qu'il faut éviter de voir faire la cuisine que l'on mange. Aux amateurs des confitures de Bar je conseille de s'en tenir à la lettre stricte du proverbe. Quand on a vu quelques vieilles femmes accroupies, fouillant les graines de goseilles avec un cure-dent de plume, pour en retirer les pepins, on se prend à préférer les confitures obtenues au moyen du fruit proprement pressé dans une serviette.

Comme bien on pense, la fabrication de cette denrée ne saurait occuper, douze mois de l'année, une population de 15.000 habitants. Bar-le-Duc produit ces accessoires, aussi indispensables aux dames que jadis les cuirasses aux chevaliers : les corsets.

Chacune des trois ou quatre fois que j'ai vu Bar-le-Duc, il m'a donné l'illusion d'une ville toute méridionale : rues poudreuses et ensoleillées ; avenues plantées d'arbres, claires et nullement opaques ; une foule des dimanches mouvante et bruyante ; au milieu du pont qui conduit à l'église, dans la basse ville, une chapelle grande ouverte et la Madone en tous ses atours.

Une Madone à l'Enfant. Car on n'en voit pas d'autres dans l'Est et dans le Nord, et je ne comprends la Mère de Jésus qu'ainsi figurée. Ce qu'on est convenu d'appeler « une Immaculée », n'en déplaît à tous les théologiens et à tous les artistes du monde orthodoxe ou non, n'est qu'une substitution, dans le culte des fidèles, de la « Femme » à la « Mère ». Il faut y regarder à deux fois avant que de retirer à la glorieuse Mère de Dieu son enfant, son plus haut titre à la vénération des hommes.

Dans la partie haute de Bar-le-Duc, est l'église Saint-Etienne où l'on voit le tombeau du prince d'Orange, œuvre de Ligier Richer, élève de Michel-Ange : un squelette de marbre blanc, au-dessus d'un autel de marbre noir. L'originalité ne saurait tenir lieu de génie, et tout profane que je suis en matière d'art, je préfère le sculpteur qui crée un personnage doué de vie à celui qui copie un squelette humain.

Le Gérant : Étienne LABROSSE.

LYON.—IMP. COMMERCIALE ET ADMINISTRATIVE, PITRAT AÎNÉ, RUE CANTIN, 4.

HISTOIRE DE FRANCE

Par M. Edmond DEMOLINS

La première édition de *l'Histoire de France*, de M. EDMOND DEMOLINS, paraissait en 1877 et la cinquième édition est en ce moment livrée au public. Pour s'expliquer un pareil succès, qui serait déjà remarquable pour un livre frivole, mais qui est véritablement extraordinaire pour un ouvrage sérieux en quatre volumes, il faut se rappeler quel est le plan original suivi par M. DEMOLINS.

On peut le résumer ainsi : Grouper les faits d'après la méthode philosophique, les raconter d'après la méthode narrative. Pour cela, éliminer les faits qui n'ont point exercé d'action sur la marche de la société, et mettre, au contraire, en relief ceux dont l'influence a été décisive sur le développement social. Grouper et présenter ces derniers d'après l'ordre logique de leur enchaînement, de manière à dégager la grande unité de l'histoire de cette foule de faits accidentels, contradictoires et incohérents qui encombrant la plupart des compilations historiques, arrêtent l'intérêt et viennent se mettre en travers du récit.

Grâce à ce plan, l'auteur a pu donner aux événements principaux et décisifs plus de détails que dans les histoires d'une étendue considérable. L'action marche sans s'arrêter, l'intérêt se concentre sur les faits et les personnages principaux, qui sont présentés avec toutes les circonstances propres à leur donner du relief, de la couleur et de l'originalité.

En outre, par le groupement méthodique des faits, l'auteur obtient de véritables tableaux ; par leur enchaînement logique, un récit continu. Il transporte dans l'histoire ce qui fait l'intérêt et le charme du roman et du drame, non seulement sans affaiblir la vérité historique, mais, au contraire, en restituant au passé son véritable caractère. C'est ce qui faisait dire à un critique distingué : « Cet ouvrage est intéressant comme un roman et vrai comme une histoire. »

Quant aux idées développées par l'auteur, il nous suffira de rappeler que M. DEMOLINS est un disciple de l'illustre Le Play, et que c'est à lui que l'éminent économiste confia la direction de la Revue qu'il venait de fonder, *La Réforme Sociale*. L'école de M. Le Play, écrivait M. Léon Gautier, à propos de la première édition, a communiqué à M. DEMOLINS le goût des études approfondies sur les institutions, sur la vie domestique, sur la famille. On ne s'étonnera plus désormais qu'un pareil ouvrage ait obtenu cinq éditions en cinq années.

Quatre volumes in-12. Tome I : les Origines. La Féodalité ; tome II : la Monarchie féodale. Tome III : la Monarchie moderne ; tome IV : la Révolution et les Monarchies contemporaines. — Prix de chaque vol. : 3 fr. 50.

LE MONITEUR DE LA MODE

Peut-être considéré comme le plus intéressant et le plus utile des journaux de modes. Il représente pour toute mère de famille une véritable économie.

Texte. — Modes, description des toilettes, par M^{me} Gabrielle d'Éze. — Correspondance. — Échos, par L. S. — Théâtres, par J. de B. — *La Ninia*, par Henri GRÉVILLE. — Lettres d'une douairière, par M^{me} la comtesse DE BAS-SANVILLE. — Variétés : le Menuet et la Gavotte, par J. de FONTANES. — Manuel du ménage, par Jenny DES MARTELS. — Carnet du Sphinx. — Revue des magasins et avis divers.

Annexes. — Gravure coloriée n° 1974, dessin de Jules DAVID : toilettes d'intérieur et de promenade.

Illustrations dans le texte. — Deux élégantes toilettes de ville et une toilette de promenade, vue sous deux aspects (devant et dos) ; une robe de chambre ; deux bouquets de mariée ; une matinée *Fédora* ; deux modèles de cravates ; un jupon de satin ; sept élégants chapeaux ; deux robes de fillettes (devant et dos).

PRIX D'ABONNEMENT :

UN AN : SIX MOIS : TROIS MOIS :
Édition simple... 14 fr. » 7 fr. 50 » 4 fr. »
Édition illustrée... 26 » 15 » 8 »

Le *Moniteur de la Mode* paraît tout les samedis, chez Ad. GOUBAUD ET FILS, éditeurs, 3, rue du Quatre-Septembre, Paris.

DATTES DU SOUF

La DATTE, ce fruit exquis et parfumé dont le nom seul évoque l'idée des poétiques oasis du Sahara, n'a jamais, jusqu'à ce jour, été livrée aux consommateurs, dans sa fraîcheur embaumée qui est son principal mérite.

Les dattes fournies par le commerce sont, à peu près sans exception, le rebut des productions du palmier, desséchées et en quelque sorte momifiées par le temps, puis habilement marinées par les marchands, afin de leur rendre une apparence de fraîcheur.

Quiconque n'a jamais mangé de dattes fraîches, ignore la saveur exquise de ce fruit du désert.

Le service des Colis Postaux domant, par sa rapidité et ses prix modiques, un moyen facile de mettre en rapport les producteurs et les consommateurs, nous permet d'offrir au public :

Une caisse, 3 KILOG. de splendides DATTES DU SOUF, transparentes (récolte de 1883), au prix de 10 fr., rendues franco et à domicile.

Adresser les commandes à M. GUILLEMOT, propriétaire, rue de Stora, Philippeville (Algérie), pour recevoir, contre mandat poste de dix francs, franco par retour du courrier, une caisse, 3 kilog. de splendides dattes du Souf.

Il ne sera donné aucune suite aux commandes dont le montant ne sera pas joint à la demande.

La datte a, sur les autres fruits, le privilège de conserver sa fraîcheur première pendant plus de deux mois.